



Checklist - Voiture d'occasion

Starter kit DVV contre les vices cachés à l'achat d'une voiture d'occasion

Vous pouvez acheter une voiture d'occasion à un **particulier** ou à un **vendeur professionnel**. Vous paierez peut-être moins cher chez un vendeur privé, mais vous courrez plus de risques. Un particulier peut en effet exclure du contrat de vente sa responsabilité pour vices cachés. Un garage ne peut le faire et est tenu de vous offrir une garantie d'au moins un an. À vous de choisir ! **Vous voulez exclure autant que possible les vices cachés ? Parcourez cette checklist.**

Pneus

- Les pneus sont **usés** de manière uniforme.
- La **profondeur de sculpture** des pneus est d'au moins 1,6 millimètre.
- Les pneus sont de la même **marque** (sinon, cela peut indiquer un sinistre antérieur).
- Il n'y a **pas de fissures** ou de déchirures dans les pneus.

Batterie

- La batterie d'une voiture a une durée de vie moyenne de 4 ans. Si la voiture est plus ancienne, tenez compte du fait que vous devrez bientôt remplacer la batterie.
- Les bornes de la batterie ne sont pas recouvertes d'une mousse blanchâtre.

Carrosserie

- Il n'y a aucune trace de **rouille** sur les passages de roues, les seuils de porte, les cadres de fenêtre, les bords du capot ou le couvercle du coffre.
- Il n'y a **pas de rayures** ou de cloques dans la peinture.
- Il n'y a **pas de bosses** dans la carrosserie.
- Il n'y a **pas de différences de couleur** majeures dans la peinture.
- Il n'y a **pas de poussière** ou de **boue** sur la carrosserie, susceptible de cacher d'éventuels dégâts.

Documents

Le vendeur est en mesure de vous remettre les documents suivants :

- facture originale** s'il s'agit d'un vendeur privé, ainsi qu'une nouvelle facture s'il s'agit d'un vendeur professionnel
- certificat de visite du contrôle technique** en cours de validité
- certificat de visite et rapport occasion** délivrés par le contrôle technique
- certificat de conformité**
- certificat d'immatriculation**
- Car-Pass** datant d'il y a moins de 2 mois (vérifiez-en l'authenticité sur www.car-pass.be/fr/acheter)
- formulaire **Demande d'immatriculation d'un véhicule**

Intérieur de la voiture

- Les **sièges** sont en bon état.
- Le **revêtement de sol** n'est pas usé.
- Les **caoutchoucs des pédales** ont l'air en bon état.
- Le **plancher** (sous le tapis) est dans un état normal.

Instruments

- Les **fenêtres** s'ouvrent et se ferment sans problème.
- Les **feux** (antibrouillard) fonctionnent correctement.
- Les **clignotants** et les **essuie-glaces** fonctionnent comme il se doit.

Coffre

- Le **couvercle du coffre** fonctionne correctement.
- La **roue de secours** est en bon état et gonflée.
- Le **cric, le triangle de signalisation, la veste de sécurité et la trousse de premiers secours** sont présents.
- Le coffre et l'emplacement de la roue de secours ne sont **pas humides**.

Moteur

- Le **numéro de moteur et de châssis** correspond au numéro d'identification du véhicule (NIV) figurant sur le certificat d'immatriculation de la voiture.
- Le moteur n'est **ni trop propre ni trop sale**. Les deux peuvent être suspects.
- Il n'y a **pas de graisse** sur le bloc moteur et aucune goutte à l'extérieur. Sinon, cela indique une fuite d'huile.

Vous choisissez une voiture électrique ?

Si vous souhaitez conduire de façon plus écologique et choisir une voiture d'occasion électrique, il est important de tenir compte des points suivants :

- Une nouvelle **batterie** de voiture électrique a une durée de vie moyenne de 8 ans, cette durée est beaucoup plus courte pour les modèles fabriqués avant 2015.
- Contrairement aux voitures électriques récentes, les modèles plus anciens ont encore une **autonomie assez limitée**. Bon à savoir : les petites voitures électriques ont généralement un rayon d'action plus limité que les plus gros modèles car la batterie est aussi plus petite.
- La charge rapide n'est pas encore possible sur les anciens modèles. Attendez-vous donc à de **longs temps de recharge**.
- Comme pour toutes les voitures, une voiture électrique avec **peu de kilomètres** est beaucoup plus intéressante qu'une voiture avec beaucoup de kilomètres au compteur.

Faites un essai

- Quand vous lâchez le volant, la voiture **ne dévie pas de sa trajectoire**. Idem quand vous freinez.
- Le **tableau de bord** fonctionne bien. Tous les feux ou boutons d'avertissement sont allumés (essuie-glaces, climatisation, phares, serrures).
- Le **levier de vitesse** fonctionne de manière souple.
- Lorsque vous relâchez l'accélérateur, la voiture ralentit **sans à-coups**.
- Le moteur tourne sans interruption et vous n'entendez **aucun bruit bizarre**.
- La voiture **n'a pas de ratés** à certains régimes.
- La **fumée des gaz d'échappement** est normale (surtout pas noire).
- Les **freins** fonctionnent immédiatement quand vous appuyez sur la pédale.
- Le **test du « rebond »** montre que les amortisseurs ne sont pas usés : lorsque vous appuyez de tout votre poids alternativement sur les quatre coins de la voiture, elle rebondit maximum 2 fois avant de s'immobiliser.

Posez d'autres questions au vendeur

- Pourquoi vend-il sa voiture ?
- Où l'ancien propriétaire garait-il sa voiture ?
- La voiture a-t-elle été impliquée dans des **accidents** ?
- Si le **kilométrage manque de logique** sur le Car-Pass, quelle en est la raison ?
- Le vendeur peut-il vous montrer le **carnet d'entretien** ?
- La voiture a-t-elle été utilisée principalement pour de **courtes distances en ville ou pour de longues distances sur autoroute** ?
- Pour une **voiture électrique** : quelles est l'**autonomie** ? Et quels sont les **coûts et la durée de recharge** ?

Vous avez encore des doutes ? Vous pouvez faire vérifier la voiture par votre garage habituel ou par des organisations comme Touring ou VAB. Ce n'est pas gratuit, mais vous aurez une meilleure idée des éventuels vices cachés.